

REPUBLIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
Secrétariat Général
BP : 126
BRAZZAVILLE

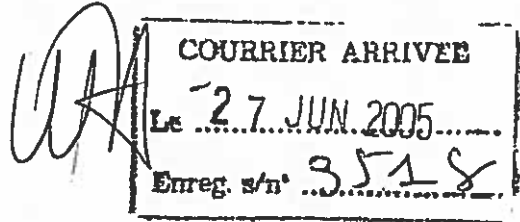
Brazzaville, le
27 JUIN 2005

⇒ N. PETRIS

A
Monsieur Le Président
de l'APEC

N° 46 /CNC

Objet : Consultation à domicile



Monsieur Le Président,

Pour remplir une conditionnalité urgente du Fonds Monétaire International (FMI), J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, l'ACCORD DE PLACE SIGNE PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS DU CONGO le 22 juin 2005 à Brazzaville, pour approbation, dans le cadre d'une consultation à domicile.

Je vous en souhaite bonne réception.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée. *ef*

*accord de place
Copie
DCW*

Le Secrétaire Général,

[Signature]
Mathias DZON